

LES RESOLUTIONS DU III^{ème} CONGRES NATIONAL DU P.S.U.



(Photo Elie Kagan)

Une vue de la salle pendant une séance plénière

Texte d'orientation politique

(partie communiquée à la majorité et à la minorité et adoptée par le Congrès à l'unanimité moins une voix).

L'opposition au régime gaulliste s'est manifestée avec une vigueur croissante depuis un an. De nouvelles fractions de l'opinion ont pris conscience, après cinq ans d'expérience, que ce régime, malgré la « stabilité » dont il n'a cessé de se faire un mérite, est incapable de donner aux problèmes sociaux, économiques et financiers des solutions conformes aux aspirations des masses populaires de notre pays.

La grève des mineurs et les conflits sociaux du printemps dernier, les manifestations paysannes, la grève du 6 novembre dans la fonction publique et plusieurs entreprises nationalisées, le mécontentement des étudiants et du monde universitaire attestent que l'opposition s'élargit et fait preuve d'une combativité de plus en plus grande.

Le Bureau national

Aussitôt après son élection, le Comité politique national a élu le Bureau national suivant :
Edouard Depreux, secrétaire national ; Jean Arthuys, trésorier national ; Pierre Beregovoy, Marcel Debarge, Marc Heurgon, Henri Longeot, Harris Puisais, Jacques Raymond, Jean Verlhac

Cette situation nouvelle offre de grandes possibilités d'action aux organisations qui se dressent contre le régime du pouvoir personnel.

Mais elle leur impose des devoirs. Il n'est pas douteux, en effet, que le régime instauré par de Gaulle en 1958, dans la mesure même où il ressent cet affaiblissement de son prestige, sera conduit, pour survivre, à accentuer son caractère autoritaire et à porter de nouveaux coups aux forces de la démocratie et du socialisme. Les premières tentatives pour limiter le droit de grève en sont la preuve.

Aussi est-il nécessaire que de nouveaux progrès soient accomplis dans la coordination des efforts, d'abord pour enrayer cette évolution du

régime, ensuite pour préparer contre lui une offensive décisive.

C'est à cette fin que le P.S.U propose de mener en commun une série d'actions contre les aspects les plus néfastes de la politique gaulliste, en particulier :

- contre la politique de blocage des salaires, la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs, contre les mesures tendant à paralyser le mouvement syndical et à lui imposer une intégration au régime ;

- contre l'utilisation abusive de la R.T.F. par la propagande du pouvoir et pour une égalité réelle dans l'utilisation des organismes nationaux d'information ;

- contre la force de frappe et la politique gaulliste de sabotage des efforts de détente internationale et contre le nationalisme qui commande son attitude à l'égard des problèmes européens ;

- contre le sabotage de l'enseignement public et les mesures anti laïques

- contre une restriction des libertés locales imposées à l'occasion d'une réforme technocratique des collectivités départementales et communales et sur tous les autres thèmes d'action qui résulteront des événements.

Mais le P.S.U. estime que les forces de l'opposition socialiste ne peuvent plus aujourd'hui se contenter de livrer des batailles défensives ; celles-ci doivent permettre sans aucun doute de consolider et d'élargir le mouvement d'unité qui s'est déjà manifesté depuis quelques mois, mais l'heure est venue de franchir une nouvelle étape.

Il faut que les forces de l'opposition socialiste soient prêtes à renverser le régime gaulliste et à assumer les responsabilités de sa succession. A cette fin, elles doivent dans les plus brefs délais entreprendre la recherche d'un programme commun.

Celui-ci doit avoir pour objet à la fois de rétablir les libertés démocratiques et de réaliser dans les domaines économique et social les profondes transformations de structure qui engageront notre pays dans la voie de la démocratie socialiste. En dehors de la définition d'institutions politiques, la discussion du programme commun devrait porter notamment sur la proposition d'un contre-plan.

(Ici s'insère la partie de la résolution adoptée par 358 mandats contre un autre texte qui recueille 294 mandats).

Si une telle perspective était offerte aux masses populaires, il est certain qu'un élan nouveau et une vigueur accrue seraient donnés aux forces qui combattent le régime gaulliste. La lutte contre celui-ci prendrait en même temps une signification nouvelle aux yeux des travailleurs. Il ne s'agirait plus seulement pour eux de combattre le pouvoir personnel et de rétablir les libertés démocratiques supprimées par le gaullisme : il s'agirait aussi de franchir des étapes décisives dans la voie et

l'édification d'un régime socialiste dans notre pays.

Pour reprendre l'offensive

(texte d'orientation adopté par 358 mandats)

C'est en effet sur le terrain économique et social, où le régime a déjà reçu des coups sérieux, que le P.S.U entend proposer aujourd'hui à l'ensemble de la gauche de reprendre une initiative de grande ampleur.

Au lieu d'attendre que de Gaulle présente son V° plan, au lieu d'attendre qu'il poursuive ses efforts en vue d'intégrer une partie de la gauche, qu'il organise un référendum sur la réforme du Conseil économique et sur la réforme administrative, le mouvement ouvrier et les forces démocratiques qui lui sont proches doivent soumettre au pays des objectifs qui, compte tenu des possibilités techniques réelles, pourraient être atteints dans les quatre ou cinq ans environ... s'il n'y avait précisément sur le chemin des obstacles qui naissent de la domination capitaliste et de la réalité politique du gaullisme.

S'il est encore difficile d'aboutir à un accord général sur un programme de transition, il nous paraît dès maintenant possible d'établir en commun un véritable *contre-plan* qui viserait à la fois à l'amélioration des conditions de vie, la réalisation d'un vaste effort culturel et technique et la démocratisation des organismes qui commandent la vie nationale.

Le contre-plan

Le contre-plan qui fournirait ainsi la base de la partie économique du programme de transition devrait contenir trois éléments essentiels :

- d'abord, comme nous l'avons dit, l'énumération des grands objectifs susceptibles d'être atteints dans les quatre ou cinq ans à venir (augmentation systématique et non hiérarchisée des bas salaires, cinq cent mille logements par an, doublement des moyens d'accueil de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur, présalaire étudiant, grands investissements, à savoir : recherche scientifique et industries d'avant-garde, démocratisation des organismes de gestion et de contrôle, décentralisation économique régionale assurée par des plans et des budgets d'investissement régionaux) ;

- ensuite, l'indication des obstacles que le capitalisme et son expansion politique actuelle mettent à leur réalisation (répartition des profits, spéculation foncière, priorités militaires, liaison entre le pouvoir et les grandes affaires, nature technocratique des organismes économiques de l'Etat.)

- enfin, la précision des «moyens qu'il faudrait utiliser pour surmonter ces obstacles (planification démocratique, nationalisation des

pôles de domination, contrôle des revenus, municipalisation des terrains à bâtir, réforme de l'enseignement, réforme de la distribution, agriculture de groupe, représentation des différentes catégories sociales aux organismes économiques en fonction de leur importance économique, etc.).

Notre stratégie d'unité

Le contre-plan constitue pour le P.S.U. le cadre d'une action qui débouche sur la perspective du pouvoir et de ses responsabilités. Son articulation permet de mener et de coordonner des campagnes de plus ou moins grande ampleur, tout en faisant peu à peu mûrir dans la conscience des masses populaires l'idée qu'une transformation profonde de la société est devenue nécessaire.

La proposition que fait à ce propos le P.S.U. s'adresse à toutes les organisations populaires (P.C., S.F.I.O. syndicats, mouvements de jeunesse, etc.). Il va de soi que le contenu du contre-plan dépendra des discussions générales ou multilatérales que nous aurons avec ces organisations. Le P.S.U. se réserve cependant la possibilité de prendre ses propres initiatives pour populariser tel ou tel aspect du contre-plan, et pour lancer sans tarder le mouvement.

C'est ainsi qu'il a procédé lorsqu'en 1960 et en 1961 il a amorcé par son action les grandes manifestations qui devaient marquer la dernière phase de la guerre d'Algérie.

L'élaboration du contre-plan et le développement des campagnes d'action menées dans l'unité, à quelque échelon que cela soit, montrera aux militants et aux cadres des organisations populaires la nécessité de réaliser une alliance plus profonde en vue de construire la démocratie socialiste.

Ainsi pourra être scellé sur des bases concrètes le pacte de Front socialiste, sous la forme d'un contrat d'unité aux organisations.

Contrairement aux coalitions du passé réalisées sur un simple catalogue de mesures à court terme, ce contrat devra être conclu sur un programme de transition vers le socialisme

La participation des masses populaires qui auront précité l'élaboration du contrat constituera pour celui-ci la meilleure garantie.

La proposition immédiate du contrat se heurterait actuellement à des difficultés variables suivant les régions ou les organisations. Par conséquent elle ne doit pas constituer un préalable à l'action commune mais être popularisée à l'occasion des campagnes d'action.

Texte minoritaire d'orientation

(qui a recueilli 294 mandats)

La question mise à l'ordre du jour par les événements est celle d'une politique cohérente pour

faire face au gaullisme et pour le remplacer, et de la coalition qui appliquera cette politique. La simple « unité d'action », pour laquelle nous n'avons jamais ménagé nos efforts, ne saurait seule répondre aux exigences du moment ; inversement, l'unité organique n'est pas une possibilité actuelle. Une ré-affirmation abstraite de notre fidélité au Front socialiste ne saurait non plus répondre aux exigences de la situation nouvelle et aux possibilités d'action.

Il est possible, et il est nécessaire qu'entre tous les travailleurs, entre leurs organisations politiques, syndicales, se réalise un accord qui constituera un véritable pacte de l'opposition socialiste, et, pour demain, un pacte de gouvernement. Parvenir à un tel accord, tel est le sens de la politique du CONTRAT.

Les propositions du « contrat d'unité » ne sont pas simplement des propositions de sommet. Elles n'auront d'efficacité à ce niveau (comme toute proposition) que si, dès maintenant, nous portons le débat sur la nécessité du contrat, son contenu, ses méthodes parmi l'ensemble des travailleurs : il doit donc s'agir d'une véritable campagne politique permanente au niveau local, départemental, régional, comme à celui des entreprises et des syndicats. Cette campagne centrale (à laquelle se rattacheront des actions revendicatives ou politiques particulières) donnera à la politique du parti la continuité et la cohésion qui lui ont manqué depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Les comités pour le Front socialiste doivent rassembler dans une entreprise, un quartier ou une localité, des militants appartenant aux diverses organisations politiques et syndicales, ainsi que les inorganisés. Ces comités seront constitués au fur et à mesure des besoins de l'action ; ils n'auront jamais pour objet de « doubler » les organisations syndicales mais, au contraire, de favoriser leur renforcement et leur unification.

Notre proposition de contrat d'unité doit comprendre trois séries d'éléments :

— un programme des principales mesures économiques et politiques qui permettront de donner à la démocratie une base socialiste stable. C'est le programme de transition définissant l'alternative au gaullisme,

La proposition de contre-plan faisant apparaître clairement à l'opinion publique les options économiques, financières et sociales qui seraient opposées à celles, du système gaulliste, serait l'occasion de populariser les divers aspects du programme de transition vers le socialisme et non de consolider le capitalisme. Elle devrait prendre appui sur les luttes sociales menées en vue de la défense du pouvoir d'achat et des conditions de vie des travailleurs ;

— un plan d'action portant sur divers terrains la lutte contre le système actuel et préparant la solution de rechange. Il va de soi que nous n'attendrons pas que l'accord soit conclu sur l'ensemble pour entreprendre telle ou telle campagne d'action commune ;

— des garanties, engagements mutuels de respect

et de défense de l'unité, de l'indépendance, de la démocratie du mouvement socialiste, garanties qui ne doivent pas être de simples promesses mais être étayées par le développement de la démocratie intérieure au sein des organisations ouvrières.

Refuser sans contrepartie cette politique, c'est laisser le parti sans réponse face aux propositions de programme commun et de regroupement qui ne manqueront pas de lui, être faites ; c'est donner en cette matière un chèque en blanc à la future direction du parti.

Si nous continuons à rester passifs, ce sont les convives du banquet des « Mille » qui prendront la tête de l'opposition à de Gaulle : au lieu de jouer son rôle d'unificateur et de rénovateur du mouvement socialiste, le P.S.U. n'aura le choix qu'entre un isolement impuissant et le ralliement à un cartel de la IV^e République rénovée.



Photo Elie Kagan

C'est le moment du vote ...

Le parti et les syndicats

(texte adopté par 358 mandats)

Parce que le P.S.U. considère les luttes populaires comme un terrain d'action essentiel, il se doit de renforcer ses liens avec la classe ouvrière organisée dans les syndicats, qui sont depuis 1958 le foyer le plus efficace de résistance au régime gaulliste, qui restent les plus aptes à rassembler et à mobiliser les forces populaires. C'est au sein des

forces syndicales que la stratégie du Front socialiste et les mots d'ordre de rénovation de la gauche socialiste ont rencontré l'écho le plus large. Il faut renouer nos liens avec les forces syndicales ce qui suppose :

1° Une claire définition des rapports entre parti et syndicats :

L'association du parti et des syndicats au sein du Front socialiste implique qu'il n'y ait pas de « domaine réservé ». Pourtant, les secteurs d'activité réciproque doivent être clairement délimités : l'organisation syndicale est seule compétente pour choisir la date, le lieu et les modalités de son action. Le parti politique, lui, doit définir clairement ses options, dégager les conséquences et les implications politiques de l'action des organisations syndicales. Il doit sans cesse expliquer que les revendications professionnelles doivent trouver leur prolongement dans des campagnes plus larges, permettant de généraliser les luttes des travailleurs et de leur donner un caractère offensif.

2° La popularisation des mots d'ordre du parti à l'intérieur des syndicats :

La politique du Front socialiste suppose la condamnation de la théorie de la « courroie de transmission », c'est-à-dire l'existence de fractions structurées à l'intérieur d'un syndicat agissant avec discipline selon les consignes d'une organisation politique. Elle suppose qu'à la fausse conception qui tend à dénoncer et combattre en permanence les cadres syndicaux, le P.S.U. sache substituer un effort constant pour entraîner ceux-ci et les gagner à ses vues. Quand le P.S.U. estimera nécessaire de faire connaître ses désaccords avec telle ou telle position syndicale, il le fera en termes fraternels, soulignant qu'il s'agit de notre contribution à une lutte commune à poursuivre dans l'unité et sans cesser de dialoguer.

3° L'association des militants syndicalistes du P.S.U. aux débats et options du parti :

La mise en place, aux échelons régionaux et national du parti, de « Conseils syndicaux » consultatifs doit être décidée par le congrès, qui doit mandater la direction du parti pour en prévoir les modalités pratiques. De tels organismes ne supplanteront pas les sections ou groupes d'entreprises : ils auront un triple rôle de liaison, d'information et de recherche, qui permettra au P.S.U. d'utiliser à plein l'avantage que constitue pour lui la présence de ses militants dans toutes les centrales syndicales, ce sont là les meilleurs propagandistes de la politique du parti.

Texte minoritaire Sur le parti Et les syndicats

(qui a recueilli 294 mandats)

Le P.S.U. doit considérer les luttes populaires comme son terrain d'intérêt essentiel. S'il ne le

faisait pas, non seulement il risquerait de retomber dans la pure tradition parlementaire, mais il se couperait de l'ensemble de la classe ouvrière organisée. La lutte des classes ne se divise pas. La collaboration des partis et des syndicats au sein du Front socialiste nécessite qu'il n'y ait pas de domaine réservé, ainsi la prise de conscience manifestée par des interventions politiques des organisations syndicales est un des événements les plus importants de cette dernière année. Les secteurs d'activité réciproque doivent être ainsi délimités : l'organisation syndicale est seule compétente pour choisir la date, le lieu, les modalités de son action ; le parti politique doit définir clairement ses options, dégager les conséquences et les implications politiques de l'action des organisations syndicales, il doit notamment expliquer qu'aux revendications catégorielles doivent être préférées des revendications plus larges permettant d'unifier et de généraliser les luttes des travailleurs.

Les militants sont membres actifs des différentes centrales, ils doivent en être les meilleurs défenseurs contre les attaques du pouvoir et des classes dominantes. Cette nécessaire solidarité avec les organisations qui représentent les intérêts élémentaires de la classe exploitée ne supprime en rien le devoir pour le parti de jouer un rôle de ferment et d'animation dans la vie syndicale, ce rôle devant aider les travailleurs à prendre conscience du nécessaire prolongement politique de leurs luttes : aucune conquête économique ne pouvant être garantie sans remise en cause du pouvoir bourgeois.

Le parti doit devenir le champion de l'unité syndicale organique dans une centrale unique ouverte aux différents courants afin de permettre le renforcement de l'action revendicative et de l'action anticapitaliste du mouvement ouvrier. Il doit s'efforcer aussi de faciliter la mise au point d'une stratégie revendicative qui s'oppose à la dispersion des forces. Le parti doit dire clairement que le renforcement de l'action syndicale passe par l'abandon du système des revendications de catégorie et des actions corporatistes isolées. Il doit dénoncer la programmation sociale capitaliste (politique nationale des revenus) et les tendances à l'intégration dans les organismes de collaboration de classe créés par l'Etat capitaliste (par exemple : Fonds national de l'emploi).

Il faut faciliter la participation des organisations syndicales à l'élaboration des

éléments de la politique du contrat. Dans ce cadre pourront s'exprimer normalement les propositions et les critiques réciproques dans le respect de l'autonomie de chacun.

Le Comité politique national

Le congrès a désigné comme membres du comité politique national, dans l'ordre du nombre des voix obtenues :

30 MAJORITAIRES : MM. Denecker, Gontcharoff, Mazier, Naville, Verlhac, avec le même nombre de voix ; Pierre Bérégovoy, Guillaneuf, Sécher, Garnier, Montariol, Puisais, Raynaud, Depreux, Delhon, Arthuys, Longeot, Leclerc, Schulbaum, Servent, Dartigues, Kergoat, Debarge, Cavaroz, Chevallier, Serge Mallet, Gilles Martinet, Kesler, Heurgon, Combes et Bassan.

25 MINORITAIRES: MM. Fourrier, Le Coadic, Lucas, Poperen, Tanguy Prigent, Weitz, avec le même nombre de voix : Mattéi, Michel Peregovoy, Blaisse, Claude Bourdet, Desson, Vincent, Roynette, Noulé, Victor Fay, Pennetier, Leouenne, Altéza, Mora, Favre-Bleibtreu, Brisset, Marchi, Gallon, Manin et Véron.

Les militants du P.S.U. dans les diverses centrales ont en commun leur volonté unitaire démocratique et la lutte pour les intérêts généraux des travailleurs qui s'exprime dans la politique de Front socialiste et de contrat d'unité : ils confrontent leurs, problèmes, leurs expériences et travaillent à faire converger leurs efforts au sein de commissions syndicales. C'est ainsi à l'ensemble du parti qu'il revient de déterminer cette ligne générale de son syndicalisme unitaire. A l'inverse, le parti se refuse à créer tout organisme qui tendrait à faire intervenir le parti dans la détermination de la politique syndicale proprement dite ou à substituer en dialogue parti-syndicats des négociations intérieures entre direction du parti et dirigeants syndicaux, membres du parti ou sympathisants, ce qui reviendrait à rétablir pour notre compte la politique de la « courroie de transmission ».